



# Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

## INFOS AOÛT 2018

### TRAVAUX

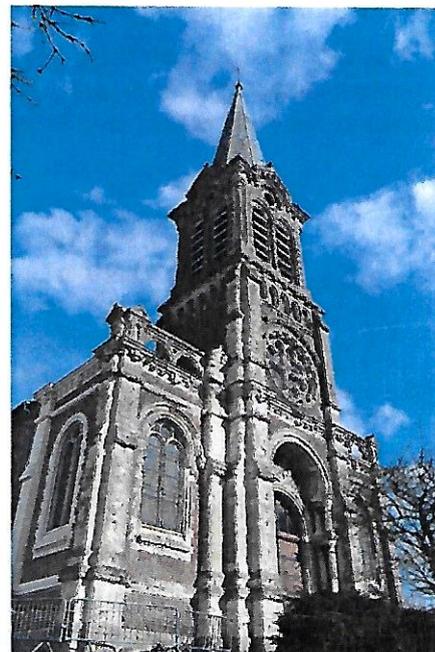
- A cause des difficultés d'approvisionnement en matériaux et des obligations liées à la présence d'amiante, les travaux des **abords du secrétariat de la mairie** ne seront effectués qu'en septembre.
- Le chantier de **restauration de l'église** de Rombies s'ouvrira dès le **1<sup>er</sup> septembre** et devrait durer jusqu'à la fin de 2019. Les diagnostics amiante et plomb avant travaux viennent d'être réalisés.

### FINANCES

◆ Le **Conseil Départemental du Nord** a accordé une **subvention de 200 000 €** pour aider notre commune à restaurer l'église de Rombies. Le Conseil Régional des Hauts de France ne donnera sa réponse qu'en septembre, mais elle devrait être conforme aux attentes. Cependant, conformément aux règles de l'Etat, il restera, de toute façon, à la charge de la commune 30 % du montant des travaux hors taxes (soit plus de 200 000 €).

La commune peut faire **appel aux dons d'entreprises privées ou de particuliers** dans le cadre du mécénat populaire. Selon vos moyens, vous (ou vos proches, vos amis) pouvez donc contribuer à **réduire la charge de notre commune**, tout en bénéficiant d'une **réduction de vos impôts de plus de 60 %** de votre don.

**Soutenez et faites soutenir la restauration de notre patrimoine communal !** Des formulaires d'inscription vous ont été distribués et sont encore disponibles en Mairie.



Dons en ligne sécurisés sur :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-remy-de-rombies>

### ENVIRONNEMENT et URBANISME

#### Exposition d'information sur le

**Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal (P.L.U.I.)**  
en cours d'élaboration par  
Valenciennes Métropole.

**du 20 août au 3 septembre  
2018**

*dans le Hall de notre Mairie*

- **Inondations** : La Municipalité a déposé des dossiers de reconnaissance du village en **état de catastrophe naturelle**. Si vous souhaitez déposer une demande d'indemnisation auprès de votre assureur (dans les 10 jours après le classement), veuillez en informer la Mairie qui vous préviendra par téléphone dès l'acceptation ministérielle.

Selon les informations recueillies auprès de la Préfecture du Nord, l'arrêté de reconnaissance devrait être publié d'ici la fin de ce mois d'août.

- La Municipalité remercie les Rombinois qui ont nettoyé et désherbé leur caniveau sur toute la largeur de leur propriété et espère que ceux

qui ne l'ont pas encore fait, le feront rapidement ! Une **preuve de civisme** qui rejaillit sur tout le village ! Cet entretien régulier, qui ne prend que quelques minutes, donne une image plus agréable de notre cadre de vie et améliore la propreté tout en réduisant la charge de l'employé communal qui peut entretenir les trottoirs.

● Le jury départemental des **villages fleuris** a apprécié le civisme des Rombinois et félicité les élus d'avoir abandonné les désherbants agressifs. Mais, il faudra encore quelques années avant de prétendre obtenir une fleur ! Il faut maintenant s'organiser progressivement pour protéger l'environnement et garder au village sa beauté.



## RENTREE SCOLAIRE

- ❖ **RAPPEL** : A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, chaque famille devra fournir une **attestation de quotient familial** (à retirer sur le site de la C.A.F.) qui déterminera le tarif appliqué.
- ❖ Au vu des résultats du sondage effectué en juin, la Municipalité va rétablir la **garderie du mercredi de 7 h 30 à 17 h 30**. Si les effectifs sont suffisants et réguliers, le service sera assuré toute l'année. Le tarif maximum a été fixé à 5,30 € par demi-journée (avec réductions aux familles). Ceux qui restent toute la journée devront apporter leur repas, à prendre sur place.
- ❖ La **rentrée des classes** aura lieu le **lundi 3 septembre**. Pour l'instant, rien n'est encore définitif quant à la fermeture d'une classe ; la décision devrait être prise vers le 30 août. Mais l'augmentation des effectifs, qui atteignent maintenant 89 élèves inscrits, rend la Municipalité de plus en plus optimiste. Les contacts se poursuivent avec notre député, Béatrice DESCAMPS, et avec les autorités de l'Education Nationale pour que nos enfants ne se retrouvent pas à 30 par classe !
- ❖ Les familles doivent **informer le secrétariat** si elles veulent que leurs enfants aillent à la garderie ou prennent leur repas la semaine de la rentrée. **Les tickets** sont vendus en Mairie les lundis et les vendredis matin et les mercredis toute la journée (fermé le mercredi 15 août).

## CULTURE et LOISIRS



❖ L'église **Saint Nicolas de Marchipont** rouvrira ses portes dans le cadre du réseau **Eglises Ouvertes**, les **vendredis, samedis et dimanches du 17 août au 16 septembre** (de 14 à 18 h).

*Vous pensez que cette église doit être ouverte et vaut bien une visite ! Vous pouvez accueillir les visiteurs à l'église, seul ou à plusieurs, 1 heure, 2 heures ou 4 heures... ! Renseignements en Mairie.*

❖ Grande fête agricole **Terre de Val** les **8 et 9 septembre**, Route d'Estreux : le samedi, soirée des Jeunes Agriculteurs du Valenciennois – le dimanche, fête traditionnelle avec restauration et concours divers.

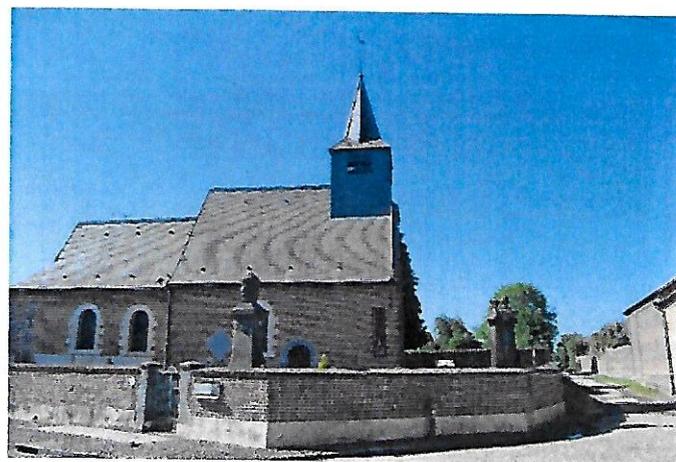
❖ Le **15 septembre**, dès 9 h, dernière grande manifestation 2018 dans le cadre du tricentenaire de l'église de Marchipont : deux **marches, Saint-Saulve - Marchipont** et inauguration d'un nouveau tronçon de la Via Ténéra, **Saint-Aybert - Marchipont** avec pose de coquilles et **grand repas** à 12 h 30 sur la place de Marchipont (14 €, réservations jusqu'au 8 septembre en Mairie, 03.27.27.32.48 ou [intranet-rombies@orange.fr](mailto:intranet-rombies@orange.fr), règlement à l'ordre du C.H.A.R.M.).

Une cérémonie officielle attestera ce jour-là la jonction de la Via Septentriones Templi (Cologne - Saint-Quentin) et de la Via Ténéra (Anvers - Marchipont) sur les chemins vers Compostelle.

❖ Le club **Entraide et Amitié** ouvrira ses portes le **dimanche 16 septembre** de 11 h à 18 h à la salle polyvalente (découverte des activités du Club, exposition-vente de peintures, petite restauration).

❖ Les **cours de sophrologie** de Mme Olinda MENDEZ reprendront à la salle de la Mairie le **lundi 17 septembre**. Désormais les cours pour adultes auront lieu le lundi de 18 h 30 à 19 h 30.

❖ **Repas musical** de l'*Harmonie Communale* le **dimanche 30 septembre** à partir de 12 h sur réservation.



*Vu par Nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 10 août 2018.*

Le Maire,

Guy HUARD



Retrouvez toutes ces informations  
et bien d'autres sur le site communal  
[www.rombiesetmarchipont.com](http://www.rombiesetmarchipont.com)

*Bonne fin d'été!*